

LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

CHIGY : « Bar-restaurant du Moulin » (face à l'église) :
03 86 86 82 06

ET POUR EN SAVOIR PLUS ...

SUR L'USINE ÉLEVATRICE DE CHIGY

Quand HAUSSMANN projette l'approvisionnement en eau de Paris, il charge BELGRAND, ancien ingénieur de l'arrondissement d'Avallon, d'étudier la production et le transport d'eau potable de l'Yonne vers Paris. Il fallait trouver des sources abondantes, de qualité, et de l'énergie afin de relever suffisamment leur niveau pour qu'elles puissent s'écouler par gravité jusqu'à la capitale.

À Chigy, existaient un moulin appartenant à la famille Brulé, des sources et un alignement de collines permettant d'acheminer l'eau sans perdre d'altitude. Ces avantages ont conduit BELGRAND et son équipe à réaliser d'importants travaux sur la commune.

Outre des dédommagements financiers, la Ville de Paris proposa de distribuer l'eau courante à toutes les habitations. Les esprits n'étaient pas mûrs, la commune de Chigy préféra un abreuvoir pour le bétail, un lavoir à linge, un lavoir à moutons et un pont sur le ru des Sièges.



Sur la communauté de communes

Ce circuit vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

Il est balisé  et porte le n°1.

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site : <http://www.vanne-et-otho.com>

Donnez-nous votre avis à :
contact@vanne-et-otho.com

CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36). En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route. Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

RESPECTEZ LA NATURE

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.
Attention aux feux de friches.
Restez sur les sentiers délimités.
Passez à distance des animaux.
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.
La nature est fragile, prenez en soin.

RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



PROMENADE - RANDONNÉE N°1
CHIGY ET LA VALLÉE DE LA VANNE



Départ et retour : Usine élévatrice de Chigy



Longueur du circuit : 7,3 km
Durée pédestre : 2h
Dénivelé : 77m

